

# COMMUNE 71520 SAINT-PIERRE-LE-VIEUX

## PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 14.04.2017

Le conseil municipal régulièrement convoqué le 10 avril 2017, s'est réuni le vendredi 14 avril à 20h30 sous la présidence du maire Charles BELICARD.

*Membres présents* : Sylvie LAFFAY, Brigitte CLERC, Jérôme DESBOIS (adjoints), Michel CLEMENT, Christophe JAFFRE, Nicolas MICHEL, Jean-Luc PERRET, Jérôme TEILLERE.

*Excusés* : Philippe LECOLLE (qui a donné procuration à Jérôme TEILLERE) et Marie DESSAIGNE.  
Christophe JAFFRE est nommé secrétaire de séance.

Le procès verbal de la dernière séance en date du 17 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR

#### COMPTABILITE CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

RESULTAT 2016 : le maire fait savoir que le compte administratif 2016 du CCAS s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 3 364.01 €. Du fait de la dissolution du CCAS et au vu des délibérations prises en ce sens tant au niveau communal qu'au niveau du CCAS, ce montant est rajouté au montant affecté du budget communal 2017 (compte 002 recette de fonctionnement).

#### COMPTABILITE COMMUNE

RESULTAT 2016 : chaque membre s'est vu remettre un tableau récapitulatif de toutes les dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice 2016 et a pu constater la concordance des chiffres avec le compte de gestion 2016 établi par la trésorerie. Il se solde par un excédent de fonctionnement de 184 320.23 € et par un déficit d'investissement de 98 618.44 € (ces sommes seront reportées au budget 2017). Le maire, ayant quitté la salle durant les débats, le conseil municipal approuve les dits compte de gestion et compte administratif communal 2016.

BUDGET 2017 : chaque membre s'est vu remettre un tableau récapitulatif de toutes les prévisions budgétaires 2017. Le maire propose de reprendre les mêmes taux d'imposition que l'année précédente. Seules les bases d'imposition sont fixées par le représentant de l'État. Le produit attendu pour 2017 s'élève à 110 222 €. Après informations et détails reçus du maire pour tous les montants proposés et après délibération, le conseil municipal approuve le budget primitif communal 2017 qui s'équilibre en fonctionnement pour 462 552.24 € et en investissement pour 511 031.68 €.

Le conseil municipal au vu des réunions précédentes et après délibération, autorise le maire à finaliser le dossier de prêt à taux 0 % auprès de la CDC Dijon pour un montant de 53 032 € sur 20 ans.

#### COMPTABILITE BOULANGERIE

RESULTAT 2016 : chaque membre s'est vu remettre un tableau récapitulatif de toutes les dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice 2016 et a pu constater la concordance des chiffres avec le compte de gestion 2016 établi par la trésorerie se soldant par un excédent de fonctionnement de 309.34 €. Le maire, ayant quitté la salle durant les débats, le conseil municipal approuve les dits compte de gestion et compte administratif 2016 de la boulangerie.

BUDGET 2017 : chaque membre s'est vu remettre un tableau récapitulatif de toutes les prévisions budgétaires et après explications du maire, le conseil municipal approuve le budget primitif 2017 boulangerie qui s'équilibre en fonctionnement pour 7 163 € et en investissement pour 12 657.22 €.

## QUESTIONS DIVERSES

- Salle communale : le maire fait part de l'avancée des travaux. La réception est programmée pour la mi-mai. Une visite de contrôle de la commission de sécurité sera demandée fin mai. Le contrat actuel d'assurance des locaux fera l'objet d'une révision. Un règlement plus précis et un contrat de location seront rétablis pour l'utilisation de la salle.
- Jérôme DESBOIS fait part de la dernière réunion portant sur le "zéro Phyto" projet porté par la communauté de communes avec le lancement de l'étude pour la réalisation d'un plan de gestion différencié pour chaque commune.
- Jérôme DESBOIS donne des précisions sur les travaux de voirie programmés cette année qui concernent des parties de voiries aux Augoyats, la route des Bajais et la Farge, le tout pour un montant de 21 965.25 € HT.
- Le maire fait savoir que l'acte de vente pour le terrain d'Ecussols a été signé avec Mr Ernest HELMESTETTER en l'étude CHAPUIS-FAVRE à Cluny.
- Le maire fait savoir qu'un protocole de sécurité sera mis en place pour l'Agence Postale Communale (RV le 20 avril prochain).

Après un tour de table, le maire lève la séance à 23 h 05.

BELICARD Charles	LAFFAY Sylvie	CLERC Brigitte	DESBOIS Jérôme
CLEMENT Michel	DESSAIGNE Marie Excusée	JAFFRE Christophe	LECOLLE Philippe Excusé
MICHEL Nicolas	PERRET Jean-Luc	TEILLERE Jérôme	